

Document d'information

Formation au poste de travail – Évaluation des aptitudes à la conduite

- Travelift – Formation Initiale / Recyclage

Titre de la formation et références

Nom de la formation : FORMATION AU POSTE DE TRAVAIL - ÉVALUATION DES APTITUDES À

L'UTILISATION DE TRAVELIFT Formation initiale et recyclage

Enregistrement au RCNP ou RS et code associé : Aucun

Date d'échéance de l'enregistrement : Aucune

Niveau: Aucun

Certificateur: Aucun

Code NSF: 311u - Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

Formacode: 31728 – Pont roulant / 31795 - Sécurité manutention

Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s : Aucun

Textes de référence :

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

- Article R.4323-55 du Code du travail
- Recommandations de la CNAM

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Aucune

Public visé

Cette formation est destinée à toute personne amenée à utiliser un Travelift pour la manutention de bateaux. Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Les bénéficiaires doivent avoir la capacité à comprendre les instructions (savoir lire et écrire le français).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :
https://upvfd.fr/referent-handicap/



Prérequis

Prérequis à la formation initiale :

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des Travelifts.

Prérequis au recyclage :

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des Travelifts.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle de la formation de recyclage.

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Equivalences

Aucune équivalence.

Objectifs de la formation

1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :

L'objectif de la formation est d'apporter au conducteur les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique lui permettant de conduire et utiliser un Travelift en sécurité pour lui et les personnes de l'environnement au sein de son entreprise.

La finalité pour l'employeur est d'obtenir une évaluation de l'aptitude à la conduite du salarié en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite.

À l'issue de la formation, les compétences suivantes sont attestées :

- Réaliser diverses opérations de chargement, déchargement, déplacement, d'élingage et de préhension des bateaux
- Exécuter toutes ces manœuvres en respectant la réglementation générale ainsi que les consignes particulières du lieu de travail
- Assurer la maintenance du matériel qui lui est confié, des équipements utilisés, du contrôle de base des apparaux de levage
- Pouvoir apprécier et rendre compte des anomalies et incident

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire : Article R. 4323-55 du code du travail.

Un recyclage peut être organisé également en cas de :

- Changement d'engins, d'équipement sur l'engin
- Modification des conditions et de l'environnement de travail
- Une longue période d'arrêt de conduite
- Survenue d'un accident durant l'activité de conduite



Contenus de la formation

Formation initiale

La réglementation

- Les recommandations, les organismes de prévention, et les responsabilités
- Renseignements pratiques et l'habilitation
- Les conditions pour conduire

Le Matériel

- Les différents types de Travelifts
- Le fonctionnement

Notions d'élingage

- Les tâches de l'élingueur
- Réglementation d'emploi des élinques et accessoires de levage

La sécurité

- Consignes d'utilisation des différents types de Travelifts
- Principaux organes et différents dispositifs de sécurité
- Les gestes de commandement
- Les notions de risques (aquatiques, électriques)

Utilisation pratique

 Mise en pratique de la théorie en effectuant divers exercices (manutention de pièces et/ou bateaux)

Vérifications des connaissances

Recyclage: Le contenu de formation reste identique. Il est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences et de l'évolution des recommandations le cas échéant.

Suivi et modalités d'évaluation

1/ Suivi des stagiaires :

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un guestionnaire.

2/ Modalités d'évaluation :

Evaluation:

Epreuve théorique : QCM

Epreuve pratique : Exercices pratiques

A l'issue de la formation, remise à chaque participant :

- Délivrance d'un avis du formateur sur l'aptitude pratique à la conduite (à destination de l'employeur)
- D'une autorisation de conduite préremplie (à destination de l'employeur)
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction



Moyens pédagogiques

1/ Equipement et matériel :

- ✓ Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés
- ✓ Matériels professionnels et engins

2/ Sur le plan pédagogique :

- ✓ Formation en présentiel
- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques

3/ Qualité des intervenants :

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés en santé et sécurité au travail.

Durée de la formation et modalités d'organisation

1/ Lieu de la formation :

Dans les locaux de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

2/ Dates et volumes horaires :

Formation initiale:	MAC (recyclage)	
3h30	Nous consulter	

Les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter)

3/ Nombre de stagiaires :

La formation s'organise pour un groupe de 1 à 6 personnes.

4/ Organisation de la formation :

- INTRA-ENTREPRISE
- Horaires: de 9h à 12h et de 13h à 17h

5/ Individualisation de la formation :

Les attentes et besoins des stagiaires sont évalués en début de formation afin d'adapter au mieux les obiectifs et contenus de la formation.

Coût de la formation

INTRA nous consulter

Financements possibles:

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée http://upvfd.fr/CGV ou contactez-nous sur upvfd@upv.org



Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

1/La valeur ajoutée de l'UPV FD :

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

2/ Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	%
Taux de satisfaction Session(s) n-1	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%
Taux d'abandon Session(s) n-1	Nb abandons / nb entrants	0%
Taux de réussite Session(s) n-1	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	NON APPLICABLE

Renseignements complémentaires & Contacts

Contact: Adrien JEGOU

Tel: 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

Mail: a.jegou@upv.org

UPVFD : upvfd@upv.org / www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024